



La Petite Gazette de Seraing

Novembre 2017

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

Seraing comptera bientôt 17 parcs au top !

Comme vous le savez, en 2005, la Ville s'est dotée d'un «Master Plan», stratégie de requalification urbaine et économique permettant de mieux cibler les objectifs de reconversion à court, moyen et long terme. Les nombreuses concrétisations, publiques et privées, sont en cours : la transformation de notre ville se poursuit, notamment grâce aux fonds que nous sommes allés chercher auprès de l'Europe et de la Région. Ces «grands chantiers», rappelons-le, ne se font donc pas au détriment d'autres travaux

de plus petite taille, dans les quartiers, car ils sont financés dans un but de reconversion urbaine. L'Europe et la Région, via le plan Feder, ne financent que ce genre de projets visant à reconvertir les cités touchées par la crise.

Les quartiers ne sont cependant pas oubliés, loin de là, ils sont notre priorité ! Nous y avons initié, ces dernières années, plus de 300 chantiers de petite, moyenne et grande envergure. Parmi ceux-ci, un grand projet me tient particulièrement à cœur : le Master Parc consacré, au travers de l'aménagement de nos espaces verts, à

l'animation au sein de nos quartiers. En effet, Seraing est dotée de larges espaces verts, nos bois qui couvrent un tiers de notre territoire, mais aussi d'espaces de convivialité, des parcs, des espaces de jeux, parfois sous-utilisés, soit parce qu'ils n'ont pas été modernisés, soit parce qu'ils sont la cible d'actes de vandalisme, ou parce qu'ils ne sont plus adaptés aux réalités du quartier. Une étude a dès lors été lancée pour lister les initiatives à entreprendre zone par zone et étudier les possibilités de développer de nouveaux espaces. Il y aura, au total, 17 parcs aménagés à Seraing !

Après l'implantation du nouveau parc Bernard Serin, rue Cockerill, j'ai le plaisir de vous annoncer les quatre prochains aménagements du Master Parc : le premier sera implanté à Boncelles, à l'été voire même déjà au printemps prochain, car l'auteur de projet en peaufine les plans. Trois autres aménagements de parcs ont fait l'objet d'un point lors du dernier conseil communal : il s'agit du parc d'Ougrée-haut, du parc Guy Mathot à Seraing-haut et du parc Léon Blum à Jemeppe. Les auteurs de projet vont passer une partie de l'hiver à concevoir ces nouveaux espaces pour les Sérésiens, et les

aménagements seront réalisés cet été...

Notons aussi qu'en attendant que, progressivement, l'ensemble des 17 parcs aient été aménagés pour redynamiser les quartiers, les parcs n'ayant pas encore été transformés accueilleront, pour les beaux jours de l'année prochaine, des modules de jeux temporaires. Aucun enfant ne sera donc oublié !

Vous avez une question par rapport à ce Master Parc ou votre quartier ? N'hésitez jamais à me contacter à a.mathot@seraing.be.

En attendant, je vous souhaite une excellente lecture de votre



Gazette !
Votre député-bourgmestre
Alain Mathot

Célébrations des noces d'OR, de DIAMANT et de BRILLANT

Durant le 3^e trimestre 2017, 29 couples Sérésiens ont été fêtés à l'occasion de leurs noces ; précisément 19 noces d'OR, 8 noces de DIAMANT et 2 noces de BRILLANT. Dans une ambiance solennelle et conviviale, la plupart des cérémonies ont été accueillies au sein d'un écrin architectural somptueux : le Château du Val Saint-Lambert.

Elles ont été célébrées par l'officier de l'État civil, M^{me} Sabine Roberty et en remplacement de celle-ci par le bourgmestre Alain Mathot et les échevins Julie Geldof et Philippe Grosjean.

Félicitations aux couples pour la longévité de leur union !



Noces d'Or des époux BUNTINX-VANHOVE
Le 1^{er} juillet



Noces de Diamant des époux DONNAY - VERNIER
Le 1^{er} juillet



Noces d'Or des époux PASQUINI - VERMINIO
Le 1^{er} juillet



Noces d'Or des époux CONRARDY - VERBOVEN
Le 8 juillet



Noces d'Or des époux RIVITUSO-MERCATO
Le 8 juillet



Noces de Diamant des époux VAN KERKHOVE-SWENNEN
Le 8 juillet



Noces d'Or des époux **HODY - MASUT**
Le 15 juillet



Noces d'Or des époux **STELLA-DRIESEN**
Le 15 juillet



Noces d'Or des époux **DOYEN-JONCKEERE**
Le 22 juillet



Noces d'Or des époux **JOIRIS-DONATO**
Le 22 juillet



Noces d'Or des époux **MATTINA-FABRIS**
Le 22 juillet



Noces de Diamant des époux **COLLARD-AQUARIUS**
Le 29 juillet



Noces d'Or **ZULIANI-KELLENS**
Le 29 juillet



Noces d'Or des époux **LECAPITAINE-DHAMEN**
Le 5 août



Noces d'Or des époux **LEMAUVAIS-SERVAIS**
Le 5 août



Noces de Diamant des époux **DE FAVERI-FAUVILLE**
Le 12 août



Noces d'Or des époux **SWENNEN-NOE**
Le 12 août



Noces de Diamant des époux **DUMOULIN-GREGOIRE**
Le 26 août



Noces de Diamant des époux **FUGER-DENIS**
Le 26 août



Noces d'Or des époux **GANIMEDE-DELL ELCE**
Le 2 septembre



Noces de Diamant des époux **CONTE-MAYON**
Le 9 septembre



Noces d'Or des époux **MASILLON-DELCLISARD**
Le 9 septembre



Noces de Brillant des époux **PIETTE-DEROUA**
Le 9 septembre



Noces d'Or des époux **BIAMONTE-GROSSO**
Le 16 septembre



Noces d'Or des époux **DICKENSCHIED-VANRIJKEL**
Le 16 septembre



Noces de Diamant des époux **WILKIN-MILIN**
Le 16 septembre



Noces d'Or des époux **CICIRELLO-CARROZZA**
Le 23 septembre



Noces d'Or des époux **LAMBERTY-MASSIGNAN**
Le 23 septembre



Noces de Brillant des époux **MATTINA_PUMA**
Le 23 septembre

Échevinat
de l'Etat civil
Sabine ROBERTY
Cité administrative
1^{er} étage
Place Kuborn, 5
4100 Seraing
Secrétariat & RDV :
04/330.84.39



Journée nationale d'action contre les cambriolages dans les habitations

« 1 jour sans » 2017

Le vendredi 27 octobre 2017 est la journée nationale d'action contre les cambriolages dans les habitations.

A l'initiative de Julie GELDOLF, Echevine de la Prévention, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, cette année encore, le Service de Prévention de la Ville de SERAING, s'associe avec la Police locale de SERAING-NEUPRE pour participer à la journée d'action « 1 jour sans ».

La thématique de cette année cible plus particulièrement les personnes qui déménagent, qui font construire ou qui rénovent et la

campagne se déroulera du 23 au 27 octobre 2017.

À cette occasion, retrouvez le conseiller en prévention vol habitation ainsi que des Gardiens de la Paix dans le hall d'entrée de l'hypermarché CARREFOUR de Bonnelles de 9 à 11h.

Les Gardiens de la Paix seront également présents à la Cité administrative de 8 à 12h.

Pour rappel, la Ville de SERAING peut, sous certaines conditions, vous octroyer une prime communale pour la sécurisation de votre habitation. N'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller

en prévention vol habitation pour de plus amples informations (par téléphone au 0493/08.06.74 ou par mail à l'adresse jacques.noel.1515@police.be. Ce service est entièrement gratuit !

Pour des conseils et plus d'infos sur la campagne « 1 jour sans », visitez le site officiel www.1joursans.be

Suite au changement d'heure n'hésitez pas à faire preuve de vigilance en laissant une lumière allumée car les cambrioleurs gagnent une heure d'obscurité.



Échevinat de la Prévention, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

Julie Geldolf
Rue Giordano Bruno, 191
4100 SERAING
Secrétariat et RDV :
04/330.11.57
j.geldolf@seraing.be



Un déménagement ? Une construction ? Une rénovation ?

C'est le moment idéal pour penser à la sécurité de votre habitation.

Parlez-en avec votre architecte ! Il peut vous aider à dresser un inventaire qui tienne compte de certains matériaux résistant aux effractions (portes, châssis, etc.).

Informez-le de votre souhait d'avoir recours à un conseiller en prévention vol.



Faites appel à un conseiller en prévention vol.

Le conseiller en prévention vol vous aide à sécuriser votre habitation. Il s'agit d'un policier ou d'un fonctionnaire communal spécifiquement formé à la prévention des vols.

Pourquoi faire appel à un conseiller en prévention vol ?

- C'est gratuit
- Il donne des conseils sur mesure
- Ses conseils sont neutres et objectifs
- Ses recommandations ne sont pas obligatoires
- Il peut dispenser des conseils sur la base des plans et devis de votre architecte

- **Convenez d'un rendez-vous avec votre conseiller local en prévention vol : www.conseillerenpreventionvol.be**
- **Pour de plus amples informations sur la sécurisation de votre habitation : www.1joursans.be**

Cambriolages ?

1 jour sans

Une nouvelle habitation ?

Cambriolages ?

1 jour sans

Pensez à la protéger contre les cambrioleurs



1joursans.be

Les cambrioleurs gagnent une heure d'obscurité !



Vous êtes absent?

Tout le monde n'a pas besoin de le savoir!

... laissez une lumière allumée.

www.1joursans.be

Cambriolages ?

1 jour sans

Le conseiller en prévention vol vous aide à sécuriser votre habitation.



En Belgique, pas moins de 8 cambriolages sont enregistrés par heure ! Découvrez comment éviter d'être victime en sécurisant votre habitation.

1 Adoptez des bonnes habitudes

Ces mesures sont simples, efficaces, faciles à mettre en œuvre et ne coûtent quasi rien !

- Fermez toujours vos portes et fenêtres à clé, même si vous vous absentez brièvement.
- N'exposez pas au regard des passants les objets attractifs, comme votre GSM, PC portable, GPS, téléviseur, chaîne hifi, etc.
- Donnez toujours une impression de présence : utilisez des minuteurs pour l'éclairage, en votre absence, faites vider votre boîte aux lettres et demandez à vos voisins de baisser et de remonter les volets. Ne mentionnez surtout pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux.
- Rangez le matériel qui pourrait être utilisé par des cambrioleurs, comme une échelle, des outils de jardin, etc.

2 Installez des mesures de sécurisation mécaniques

Le matériel de sécurisation va renforcer vos portes et fenêtres contre les intrusions.

- Équipez les portes extérieures d'une fermeture à minimum 3 points de verrouillage.
- Un cylindre qui dépasse de plus de 2 mm constitue un risque de cambriolage potentiel. Prévoyez donc une solide protection pour le cylindre (plaque de protection ou rosace).
- Optez pour un cylindre de sécurité avec une carte de sécurité.
- Vous n'avez pas de serrure de sécurité ? Installez un verrou en applique.
- Choisissez du verre feuilleté. Il est difficile à briser et constitue un obstacle supplémentaire pour les cambrioleurs.
- Veillez à ce que le châssis soit solidement fixé à la maçonnerie.
- Optez pour des poignées de fenêtre verrouillables.
- Prévoyez un éclairage extérieur qui s'enclenche quand quelqu'un s'approche de votre habitation.

3 La sécurisation électronique comme complément aux mesures précédentes

Les systèmes électroniques n'empêchent pas l'intrusion dans votre habitation ! Ils permettent toutefois de détecter la présence de cambrioleurs qui auront alors moins de temps pour chercher des objets de valeur.

Si vous faites installer une alarme, tenez bien compte des éléments suivants :

- Si vous n'êtes pas raccordé à une centrale d'alarme, vous devez déclarer votre système sur www.police-on-web.
- Un entretien de l'installation, ainsi qu'une validation de vos données de contact sont légalement obligatoires une fois par an.
- Branchez l'alarme à chaque fois que vous quittez votre habitation (même pour quelques instants).

Entretien des sépultures : quelles sont vos obligations ?



Nous serons bientôt le 1^{er} novembre, c'est l'occasion de rappeler les obligations qui incombent aux titulaires des concessions situées dans nos sept cimetières communaux.

«L'entretien des sépultures sur terrain concédé incombe à toute personne intéressée. (titulaire de la concession, ses ayants droit ou bénéficiaires mais aussi toute personne non apparentée, administrations, associations concernées par un monument ayant une valeur historique ou artistique) L'état d'abandon est constaté par un

acte du Bourgmestre ou de son délégué. Une copie de l'acte est affichée pendant un an sur le lieu de sépulture et à l'entrée du cimetière.

À défaut de remise en état à l'expiration de ce délai, la sépulture revient au gestionnaire public qui peut à nouveau en disposer.»

«Etat d'abandon : défaut d'entretien d'une sépulture, qui de façon permanente est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine ou dépourvue de signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public.»

Conséquence très importante : le collège communal peut mettre fin au droit de concession si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans l'année.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LE CIMETIÈRE

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement communal, **il est interdit d'exécuter des travaux** de placement et d'entretien de monuments, de bordures, de plantations, de terrassements, du **26 octobre au 2 novembre** inclus.

Cette interdiction, toutefois, n'est pas applicable aux familles dont les membres se livreraient personnellement à quelques travaux de jardinage ou à la décoration des tombes de leurs parents (pose de couronnes, fleurs et médaillons).



Cimetière de la Bergerie

Nous vous informons qu'à partir du lundi 6 novembre et pour une période de 25 jours ouvrables, l'aire de dispersion constituée en galets sera inaccessible au public pour cause de travaux.

En effet, une société procédera à son agrandissement.

Dès lors, nous vous informons que jusqu'au 15 décembre inclus, les demandes de dispersions des cendres seront réorientées vers l'aire de dispersion en herbe.

Dès à présent, nous vous présentons toutes nos excuses pour les désagréments engendrés par cette situation.



La 5^e édition de la fête ATL



Les échevins A. Decerf et J. Geldof, entourés de l'équipe organisatrice et de nombreuses accueillantes bénévoles

La 5^e édition de la fête ATL, sous l'égide de l'échevin, Alain Decerf, a rencontré, cette année encore, un franc succès.

Cet évènement était organisé

par le service Accueil Temps Libre de la Ville de Seraing en collaboration avec le service des sports le 10 septembre dernier au Hall omnisports du Bois de l'Abbaye.

Ce salon regroupait une quarantaine de clubs et associations de l'entité mis en valeur au travers de stands, démonstrations, spectacles et initiations diverses.

Les familles sont venues nombreuses essayer l'escalade, le tir-à-l'arc, l'athlétisme, un parcours de sécurité routière, des instruments de musique, se faire grimer, jouer dans le château gonflable, confectionner des bricolages avec les accueillantes extrascolaires, jouer aux jeux géants...

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour septembre 2018!



Diverses activités et initiations ont été proposées aux enfants

Échevinat de l'Enseignement et de la Petite Enfance

Alain Decerf
Cité administrative
Place Kuborn, 5
4^e étage
4100 SERAING
Secrétariat et RDV :
04/330.85.44



La Fête de la Santé à Jemeppe...



De gauche à droite : Jeannine Verpoorten, Francis Bekaert, Marcelle Bawin et Annick De Wulf.

...Comme toujours une Malgré quelques chamboulements de dernière minute

(comme la délocalisation de la fête, due au tournage d'un film sur le quartier !), l'ensemble des partenaires a su rebondir efficacement, dans une ambiance positive !

Les familles du quartier, soit quelque 150 enfants, ont donc pu bénéficier, en cette fin septembre, d'animations gratuites diverses, sur une thématique santé, avec, comme fil conducteur cette année « comment s'amuser

sans tablette, ni TV ! ».

Un moment privilégié pour les travailleurs qui souhaitent rappeler l'importance d'une hygiène de vie saine, tant au niveau de l'alimentation que de l'activité physique.

Ainsi, les enfants ont pu faire le plein de vitamines grâce aux nombreuses dégustations de fruits et légumes, et se défouler dans les différentes activités phy-

siques proposées : initiation au cirque, corde à sauter, step...

Enfin, les 3 écoles primaires du quartier se sont vu attribuer des lots sur le thème du sport à l'école, grâce à la participation des enfants à un concours santé organisé par Seraing Ville Santé !

Une initiative de Monsieur Francis Bekaert, Président du CPAS, en charge des Affaires et de l'Économie Sociales,

de la Santé et de la Famille, de l'Égalité des chances, de la lutte contre le racisme, et de l'Égalité hommes-femmes, en étroite collaboration avec la Ville, les partenaires du quartier et avec le soutien de la Province de Liège.

Échevinat des Affaires et de l'Économie Sociale, de la Santé et de la Famille, de l'Égalité des chances, lutte contre le racisme et Égalité hommes-femmes

Francis BEKAERT
Président du C.P.A.S.,
Avenue du Centenaire, 400
4102 Ougrée
Secrétariat & RDV :
04/385.91.70 - 04/330.86.07
Francis.beckaert@seraing-cpas.be



Solidarité - Hiver



Avec le retour de conditions climatiques difficiles, se révelent avec beaucoup plus

d'acuité les conditions de vie précaires dans lesquelles se trouve encore une partie

non négligeable de la population.

Comme chaque année, le C.P.A.S. et les services sociaux de la Ville de Seraing, en plus des prestations qu'ils rendent habituellement, réactivent du 1^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018 le service SOLIDARITE-HIVER que vous pouvez contacter au R.A.S. (Réaction-Action - Solution) accessible 24h/24 & 7j/7 au numéro 0491/34.43.34

Les personnes nécessiteuses ayant des problèmes de chauffage ou autres, liés à la température, pourront obtenir

une aide (vêtements, couvertures, charbon ...) dans les limites et conditions habituellement appliquées et suivant les disponibilités. Par ailleurs, tous les dons susceptibles d'aider cette grande opération de solidarité sont évidemment les bienvenus.

Enfin, nous vous rappelons que «l'Abri de Jour» (rue Morchamps, 37 à 4100 Seraing - Tél. : 04/269 40 22) est ouvert de septembre à juillet (sauf WE et jours fériés) de 9 h à 17h. Toutefois, l'accueil est renforcé dans le cadre du plan grand froid (du 1/12 au 31/03), soit du lundi au ven-

dredi inclus de 9h à 17h et de 17h30 à 20h30 ainsi que les samedis et dimanches de 17h30 à 20h30. En ce qui concerne «l'Abri de Nuit» (rue du Molinay 28 à 4100 Seraing - Tél. : 04/385 06 25), ouverture de septembre à juin - accueil à 21 h & 7j/7.

Avec la collaboration de Panach FM Seraing

